Au dessert, M. BARDON, président, se plaît à saluer cette nouvelle étape de la vie de notre Société, dont l'avenir est toujours prometteur, reposant entre les mains de notre Administrateur, à qui va l'affection reconnaissante et admirative de tous. M. Bardon saisit cette occasion de magnifier la collaboration féconde dans une communauté culturelle dont les manifestations de cette journée sont le vivant et efficace témoignage.

— M. J. MAROUZEAU donne quelques détails sur l'organisation de ce dîner, qui a pu être assurée dans un cadre pittoresque, avec une légère contribution de la Société, grâce surtout à la diligence du couple Nougaret, qui préside si efficacement à toutes nos agapes.

L'Administrateur croit devoir, en cette dernière réunion de l'année, inviter la Société à un examen de conscience qui ne saurait qu'être empreint d'optimisme. L'année a été bonne, les séances ont été un point de ralliement pour maints participants de province et de l'étranger ; notre Société a été représentée à des Congrès et festivités dans plusieurs pays ; l'activité scientifique de nos membres s'est affirmée dans les domaines les plus divers, plus cependant, il faut le dire, dans celui des sciences historiques que dans celui de la philologie : simple hasard ou signe d'une évolution de la culture? caprice de la mode ou réaction subjective contre la génération précédente? M. Marouzeau se laisse aller à suggérer des ordres de travaux prometteurs de nouveautés, et fait confiance à notre Société pour rétablir un équilibre qui n'est peut-être rompu qu'en apparence.

VII.

SÉANCE DU SAMEDI 14 NOVEMBRE 1959.

Président : M. H. BARDON.

Membres présents. — M^lle^ M.-Th. d'Alverny, M. J. André, M^me^ J. Assa, M. A. Aymard, M^mes^ S. Bails, Th. Bainville, O. Barenne, M. J. Beaujeu, M^me^ C. Bémont, M. R. Bloch, M^lle^ M. Bontemps, M^me^ H. Boyer, MM. J.-P. Brisson, E. Cavaignac, R. Chevallier, J. Collart, M^me^ M.-Cl. Coulom, MM. P. Courcelle, A. Dain, M^me^ J. Deléani, MM. J. Dentzer, J. Doignon, M^me^ H. Douine, M. M. Durry, M^lle^ J. Ernst, M. et M^me^ E. Faria, MM. G. Fohlen, R. P. G. Folliet, J. Fontaine, J. de Foucault, R. France, M^lle^ A. Freté, MM. E. Galletier, B. Georgin, R. Goujard, P. Grimal, J. Hellegouarc'h, N. I. Herescu, J. Heurgon, L. Holz, R. P. Hubert, A. Hus, P. Jal, S. Lancel, P. Langlois, M^me^ P. Laurent-Schwob, MM. P. Lecoq, C. Marcoux, J. Marouzeau, H.-I. Mar-

rou, Mlle Y. Mestivier, MM. A. Michel, X. Mignot, L. Nougaret, Mme S. Nougaret, MM. G. Ochsenbein, Ch. Parain, J. Perret, Mlle H. Pétré, MM. H. Pflaum, J. Reinach, R. Richard, J.-P. Robert, H. Stern, R. P. Testard, A. Vernet, P. Veyne, Mlles J. Vielliard, S. Viarre, M. J.-P. Wuilleumier.

M. H. Bardon, président, rappelle aux membres présents qu'ils ont reçu pour ce jour convocation à une Assemblée générale extraordinaire ayant pour objet de fixer les taux de cotisation et d'abonnement à la *Revue* à dater du 1er janvier 1960. Il déclare ouverte la dite Assemblée.

— M. Marouzeau rappelle que la nécessité d'un relèvement des prix de souscription et d'abonnement avait été envisagée déjà au cours des années précédentes en raison de la hausse générale des prix. Les deux dévaluations survenues et l'accroissement des frais de fabrication, d'édition et de diffusion de la *Revue* rendent aujourd'hui indispensable ce relèvement. Au cours d'une réunion de Bureau et de la Commission des comptes, il a été procédé à des échanges de vues à ce sujet, et l'administrateur soumet à l'Assemblée les chiffres qui ont été envisagés, après comparaison des taux pratiqués par différentes revues françaises et étrangères, à savoir :

Cotisation : pour la France, 1.700 francs ; pour l'étranger, 2.000 francs.

Abonnement : pour la France, 2.400 francs ; pour l'étranger, 2.600 fr.

M. Marouzeau ajoute qu'à la même réunion administrative il a été décidé que, pour les élections auxquelles l'Assemblée générale procède habituellement, le scrutin sera pratiqué désormais à bulletins secrets, en conformité du reste avec la lettre des statuts.

Ces deux propositions sont approuvées à l'unanimité par l'Assemblée.

— M. H. Bardon, président, déclare close l'Assemblée extraordinaire et ouverte la séance mensuelle ordinaire.

Communications diverses.

M. Marouzeau salue la présence de M. Ernesto de Faria, professeur à l'Université du Brésil de Rio-de-Janeiro. Le professeur Faria a déjà été salué et fêté à plusieurs reprises dans le cadre de l'Université ; notre Société des études latines est heureuse de l'accueillir à l'une de ses séances mensuelles, de lui exprimer son admiration pour l'œuvre considérable qu'il accomplit par son enseignement et ses publications dans le domaine des études latines, et le remercie de l'attachement qu'il témoigne à notre monde latin.

— Il a le regret de signaler la perte éprouvée par notre Société et par nos cercles d'études en la personne de René Waltz et de Jean Hubaux, qui, l'un par d'importantes contributions aux travaux d'édition

et de critique littéraire, l'autre par ses investigations ingénieuses dans les confins de l'histoire littéraire et de la pensée religieuse, ont bien mérité de nos études. Ces jours derniers, un nouveau deuil vient de nous frapper : une mort prématurée nous a enlevé Louis-Francis ROLLAND, écrivain et latiniste, qu'avait signalé à l'attention de la Société sa brillante communication sur la porte des Enfers dans l'Énéide.

— M. M. DURRY, qui avait été délégué par notre Société pour la représenter au Congrès de Londres et à l'Assemblée générale de la Fédération internationale des Associations d'études classiques, donne de ces deux réunions un compte rendu qui figurera ci-dessous sous la rubrique « Chronique des études latines », p. 84.

— M. Ch. PARAIN rend compte, de son côté, d'un colloque scientifique, auquel il a été convié cet automne à Altenburg, en Allemagne de l'Est ; le texte de cette communication figure également ci-dessous, p. 86.

Communications à l'ordre du jour.

I. — Mme J. ASSA présente une communication sur *la place du sport dans l'œuvre d'Horace*, étude qui fait partie d'un ensemble de recherches sur l'histoire de l'éducation physique à Rome.

La place faite au sport dans cette œuvre reflète une double préoccupation : celle du pratiquant et celle du poète attaché à vanter le régime d'ordre moral d'Auguste. L'entraînement aux exercices physiques, fondement d'une éducation militaire traditionnelle, est recommandé comme un signe de virilité. Ces exercices traditionnels sont l'équitation — qu'Horace mentionne très fréquemment, mais sans beaucoup de précision — la natation, la lutte, la course et la chasse.

Du reste, comme les préoccupations d'ordre militaire ont disparu, ces exercices sont passés de mode, et les Romains préfèrent se livrer à des activités qualifiées de « grecques », avec le dédain que ce terme comporte. Ce sont surtout la balle, le cerceau et le disque. Il y a contradiction entre le dédain affiché pour ces jeux et, d'une part, l'entraînement athlétique des Grecs, d'autre part, le fait que ce sont là, précisément, les jeux favoris des Romains. En effet, Horace lui-même, que l'on imagine mal, de prime abord, se livrant à une activité sportive, se révèle un pratiquant fervent du jeu de balle au Champ de Mars où il dit se rendre quotidiennement lorsqu'il se trouve à Rome. Il y rencontre Mécène qui, on le sait, n'hésitait pas à jouer, même après une dure journée de voyage ; il y rencontre le « tout Rome » qui, semble-t-il, avait l'habitude, avant l'heure des Thermes, d'aller jouer ou regarder jouer. Un petit citoyen heureux dont Horace fait le portrait se rend lui aussi quotidiennement sur le Champ de Mars, une fois ses affaires terminées.

Horace fournit toute une série de réflexions médicales et morales sur les bienfaits de l'activité physique, mais ce qui importe, c'est essentiellement la joie que procurent ces pratiques.

— M. R. Bloch souligne l'intérêt du sujet et insiste sur la nécessité d'études techniques dans le genre de celle de M. Charbonneaux sur le lancer du disque d'après les documents figurés.

— M. Beaujeu, évoquant les trois types de sportifs : le lecteur du journal spécialisé, le champion et le pratiquant de la gymnastique quotidienne, rappelle que Sénèque appartenait à cette dernière catégorie et que les Lettres à Lucilius fourniraient une abondante documentation sur ce sujet.

II. — M. R. Chevallier étudie *la centuriation et la colonisation romaine de la Cispadane.*

L'apport de la Cisalpine dans l'univers latin est capital : elle a donné à l'Italie une vocation européenne. A l'intérieur du domaine cisalpin, l'originalité de la Cispadane (VIII[e] région augustéenne), tête de pont des apports adriatiques, zone de passages et de contacts, est certaine. C'est pour elle que, grâce à l'activité du Surintendant G. A. Mansuelli, l'inventaire archéologique est le plus activement poussé. Cependant beaucoup reste encore à faire[1]. Comment pourra progresser notre connaissance de la romanisation? On a trop souvent méconnu les bases matérielles, économiques et démographiques de la conquête ; on a fait le récit de la prise de possession plus que celui de l'*occupation des sols.* En effet, en dehors des écrits techniques, les textes littéraires ne nous laissent pratiquement rien soupçonner de l'œuvre immense de mise en valeur des terres. *Il faut récrire l'histoire de la colonisation du point de vue des provinces et en opérant une convergence des diverses disciplines archéologiques autour de la topographie historique.*

Dans cette perspective, le relevé et l'interprétation des cadastres romains, grâce à l'analyse des cartes et des photographies aériennes, complétée par l'étude des toponymes, constituent un moyen d'approche nouveau et précieux.

De l'origine religieuse des cadastres ruraux (théorie de l'orientation), il ne subsiste presque rien en Émilie : ce sont des critères d'ordre pratique qui ont prévalu : tracé du *decumanus maximus* dans le sens de la plus grande longueur du territoire, utilisation de la pente du terrain pour les nombreux canaux d'irrigation et fossés de drainage dans la plaine humide.

1. Cf. ici même, p. 132, l'article intitulé : *Rome et l'Italie du Nord, problèmes d'histoire et d'archéologie.*

La centuriation a en premier lieu valeur politique : la prise de possession est comme gravée dans le sol.

Du point de vue administratif, le changement d'orientation des *perticae* ou, à l'intérieur d'un même cadastre, les *agri excepti* des fleuves servaient à différencier les territoires de deux cités voisines, ce qui nous permet de vérifier ce que d'autres sources (répartition des inscriptions mentionnant des tribus, succession des circonscriptions administratives au Moyen Age) nous apprennent de l'étendue des cités.

La centuriation n'étant pas, comme le voudrait la théorie, réservée aux colonies, nous ne pouvons mettre indistinctement les cadastres en rapport avec les dates des fondations colonaires. Seuls sont connus les derniers états des réticulés cadastraux. On pouvait opérer de nouvelles subdivisions dans un réseau préétabli ou encore, une fois un embryon de centuriation tracé, mener, par élargissements concentriques, de nouvelles parallèles aux premiers *cardines* et *decumani*. Pour l'Émilie, ce bourgeonnement du cadastre était d'ailleurs conditionné par la nature, au fur et à mesure de la bonification : ce sont les cônes de déjection projetés par les fleuves vers la plaine qui, à partir de la *via Aemilia*, ont été centuriés d'abord, puis les zones interconoïdales, enfin la basse plaine restée longtemps marécageuse. De fait, selon Strabon (V, 217), la grande voie fut tracée en bordure des marais et il faut admettre des campagnes successives de bonification d'après le nombre connu des premiers colons et le module de l'assignation : pour Bologne, Parme et Modène, les déductions initiales n'ont pu occuper qu'une partie des territoires.

En l'absence de bornes datées, le meilleur moyen d'échelonner cette chronologie de l'occupation des terres serait de situer dans les mailles du réseau cadastral toutes les trouvailles archéologiques, en même temps que les microtoponymes. Une chronologie relative des ensembles centuriés peut, cependant, être esquissée d'après leur situation géographique réciproque en rapport avec les grandes phases connues de la colonisation, d'après les relations aussi qu'ils entretiennent avec les voies principales. C'est ainsi que les cadastres appuyés sur l'*Aemilia* (187) doivent à priori lui être contemporains ou postérieurs. Une vérification nous est offerte par les cas de Plaisance et de Bologne dont les centuriations, indépendantes de la voie, lui sont effectivement antérieures.

Il convient d'ailleurs de distinguer l'arpentage qu'accompagnait peut-être un bornage limité et la *construction* matérielle du cadastre, par le tracé de chemins, de canaux, de plantations, qui, elle, allait de pair avec le développement économique et exigeait les efforts de plusieurs générations.

Le relevé et l'interprétation de la centuriation permettent de situer dans le cadre matériel les étapes de la colonisation de la province[1]. Elles sont marquées par les déductions d'Ariminum (268), les assignations de Flaminius (232), l'installation de Plaisance (218), repeuplée en 190, celle de Bologne (189), les déductions de Parme et Modène (183), le grand plan de bonification de 173 entre Ronco et Idice. Les entreprises gracchiennes n'y trouveront point place. Une réflexion sur l'échec des Gracques fait mieux comprendre la réussite de la colonisation émilienne : la classe dirigeante n'avait pas eu de possibilité de s'y constituer de fief, la direction des opérations y fut d'inspiration démocratique, et les assignations, même avec retard, y suivirent les annexions successives. La mise en valeur y avait commencé modestement et y bénéficiait d'une grande expérience qui avait enraciné à la terre de petits et moyens colons.

Sylla a voulu démembrer des ensembles dont il jugeait l'orientation politique dangereuse : toutes les cités de Cispadane, sauf Ravenne, reçoivent l'autonomie, ce qui suppose une base territoriale (certains domaines sont alors réduits), mais aussi une nouvelle assiette urbaine : à Forum Corneli, l'archéologie prouve que le plan régulier date de cette époque. Cependant la révolution opérée paraît avoir été trop brutale et autoritaire pour être durable. Bien qu'elle eût servi de théâtre d'opérations pendant les guerres civiles, malgré les ventes forcées de terres au profit des vétérans, la Cispadane, telle était sa richesse agricole et si solide y était la trame du cadastre qui lui servait de support, ne connut pratiquement pas de crise économique.

La colonisation augustéenne semble s'être exercée plus spécialement aux marges encore marécageuses de la plaine. Parmi les colonies d'Auguste, on peut citer Ariminum, Bononia, où l'épigraphie révèle un apport massif d'immigrants du centre et du sud de l'Italie, correspondant à la déduction d'éléments militaires, Placentia, Parma, peut-être Forum Popili. Auguste accorda une attention particulière à la province dont il détermina définitivement l'aire régionale, dont il restaura le réseau routier, dont il agrandit et embellit les villes.

Les remaniements administratifs ultérieurs n'ont pu modifier sensiblement la physionomie de l'occupation des terres.

Le morcellement actuel reflète les divisions antiques : dans un pays densément cultivé et peuplé, la parcelle, une fois construite dans sa réalité physique, limitée par des chemins soumis à servitudes, des fossés et files d'arbres (cf. les expressions employées par Tacite pour la région

1. Une étude détaillée sur ce sujet paraîtra dans la Revue de l'Institut géographique militaire de Florence.

de Crémone, *Hist.* III, 21 sq. : *per apertum limitem... agrestis fossa... densis arbustis intersaepta*), demeure plus ou moins immuable. La photographie aérienne fait ici descendre l'analyse jusqu'au niveau du champ lui-même.

L'étude du cadastre donne ainsi une idée de l'intensité du peuplement. A l'époque d'Auguste, une centurie émilienne de plaine pouvait en moyenne nourrir quatre familles d'une douzaine de personnes. L'épigraphie n'a révélé en Émilie aucun de ces noyaux serviles qui peuplaient ailleurs les campagnes. Des *latifundia* n'ont pu se constituer que dans la basse plaine ou en montagne (Veleia).

Nous sommes du même coup en mesure d'apprécier la part prise par la population indigène à la mise en valeur de son pays. La densité de l'occupation humaine, attestée par celle du cadastre, suppose l'assimilation d'éléments préétablis. Simplement les terres concédées aux vaincus devaient être les moins fertiles : De Pachtère a montré qu'à Veleia les colons romains descendaient pour la plupart des anciens habitants du pays.

La cadastration a été un puissant instrument d'éducation politique et de civilisation des masses. Exigeant pour son établissement et son entretien un travail persévérant et collectif, elle a contribué à donner aux provinciaux un sens égalitaire de la propriété, un attachement au sol, des vertus d'économie et de courage, enfin, des dispositions profondément démocratiques.

— L'heure avancée ne laisse pas la place à des échanges de vues, ce que ne manque pas de regretter M. Bardon, président. Mais M. P. Wuilleumier tient en quelques mots à souligner la nouveauté de la méthode utilisée et l'importance des résultats atteints dans un secteur essentiel.

VIII.

SÉANCE DU SAMEDI 12 DÉCEMBRE 1959.

Président : M. H. Bardon.

Membres présents. — Mmes S. Bails, O. Barenne, C. Bémont, MM. B. Blanco, R. Bloch, J.-P. Brisson, A. Bruhl, R. Chevallier, J. Collart, P. Courcelle, R. Dreyfus, P.-M. Duval, Mlle J. Ernst, MM. J. de Foucault, R. France, Mlles A. Freté, H. Fugier, MM. P. Grimal, R. Goujard, J. Guey, J. Hellegouarc'h, L. Holtz, R. P. Ph. Hubert, J. Langlois, Y. Lefèvre, M. Lejeune, C. Marcoux, J. Marouzeau, Mme H. Michel-Lévy, MM. X. Mignot, J. Monfrin, J.-P. Morel, L. Nougaret, Mme S. Nougaret, MM. G. Ochsenbein, J. Perret, Mlle H. Pétré, MM. H.